

26.02.2014 – 15:45 Uhr

Canal de l'Aar à Wangen an der Aare / Fonds écologique BKW:revitalisation du paysage fluvial de l'Aar



Bern (ots) -

Jusqu'à présent, l'eau du canal de l'Aar s'écoulait à un débit régulier et uniforme. Des mesures de revitalisation réalisées avec le fonds écologique BKW ont permis l'aménagement d'habitats naturels plus diversifiés pour la faune et la flore locales.

A Wangen an der Aare, l'eau de l'Aar s'écoulait jusqu'à présent de façon régulière et uniforme dans le lit du canal. Les berges offraient peu d'habitats naturels pour la faune et la flore locales. Pour pallier cette situation, le fonds écologique BKW et le Fonds de régénération des eaux du canton de Berne ont construit trois remblais en épi afin de permettre la création de nouveaux habitats naturels.

Un remblai en épi est une construction en pierre ou en béton qui part de la rive et se poursuit dans l'eau. Pour le tronçon du canal de l'Aar au niveau de Wangen, des blocs de pierre naturelle ont été utilisés. Les remblais, qui sont presque totalement immergés même lorsque le niveau de l'eau est bas, permettent de rediriger le courant. La vitesse d'écoulement est plus rapide à la pointe du remblai, ce qui convient particulièrement aux poissons prédateurs. De l'autre côté du remblai, où le débit est moins rapide, se forment des poches d'eau calme propices à la reproduction. Ces mesures d'aménagement offrent donc des habitats diversifiés qui profitent aux différents poissons et autres espèces aquatiques.

Grâce à ces mesures, le canal de l'Aar a été écologiquement revalorisé. Les frais de construction se sont élevés à 189 000 CHF, et le projet a été financé à parts égales par le fonds écologique BKW et par le Fonds de régénération des eaux du canton de Berne (RenF).

La construction des remblais en épi s'est achevée fin 2013. La signalisation pour la circulation navale a été installée en février 2014.

Le fonds écologique BKW

Pour chaque kilowattheure de courant vert hydraulique labellisé naturemade star vendu, un centime est reversé au fonds écologique BKW. Ce montant permet de financer d'importants projets de revitalisation. Le fonds écologique est géré par un comité de direction indépendant, lequel est composé à parts égales de représentants des organisations de protection de l'environnement, de spécialistes externes et de collaborateurs BKW. Pour plus d'informations sur le fonds écologique BKW:

<http://www.bkw.ch/bkw-oekofonds.html>

Le fonds de régénération des eaux du canton de Berne Le Fonds de régénération des eaux du canton de Berne (RenF) promeut la

revalorisation des cours d'eau bernois. 10% des fonds proviennent des revenus cantonaux issus de la redevance hydraulique. L'argent sert à financer différentes mesures de renaturation des berges et des zones alluviales dans le canton de Berne. Pour plus d'informations sur le RenF: www.be.ch/renf

Contact:

BKW SA
Murielle Clerc
Tél. +41 (0)58 477 51 56

Inspection de la pêche du canton de Berne
Daniel Bernet
Responsable
Tél: +41 (0)31 720 32 40

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100751944> abgerufen werden.